



**Conseil de l'Ecole de la FGSE**  
2017-2018  
mardi 5 décembre 2017  
Résumé du procès-verbal N°31

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 16 novembre 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur les modifications du plan d'études et du règlement du MSc en géosciences de l'environnement
6. Préavis sur les modifications du plan d'études et du règlement du MSc en biogéosciences
7. Préavis sur les modifications du règlement du MA en fondements et pratiques de la durabilité
8. Présentation de la politique d'évaluation des cursus
9. Divers

En raison de la présence du coordinateur du cursus, le point 5 est traité en début de séance.

**5. Préavis sur les modifications du plan d'études et du règlement du MSc en géosciences de l'environnement**

L'origine de la proposition de nouveau plan d'études est consécutive à la refonte totale du MSc en géosciences de l'environnement qui a débouché sur la création en 2015 du MA en fondements et pratiques de la durabilité et du MSc in Environmental Geoscience (cursus en anglais). Or, ce dernier fait face à un problème de recrutement. Seuls 8 nouveaux étudiants se sont inscrits en automne 2017, ce qui s'explique en partie par le faible nombre de transferts internes (Bachelor / Master). En effet, seuls 4 étudiants sur 28 inscrits en Bachelor GSE en sciences de l'environnement se sont immatriculés dans ce cursus de master. L'objectif que s'est fixé le Décanat pour un cursus de master est de 20 à 25 nouveaux étudiants par année. L'enquête réalisée en été 2016 a révélé un manque de spécialisation au sein du cursus. A l'externe, ce cursus rencontre pourtant un beau succès. Toutefois, en raison des mises à niveau élevées données en français, beaucoup de candidats renoncent.

- 1) Les grandes lignes du nouveau plan d'études sont les suivantes :
  - a. offrir un focus fort sur les analyses quantitatives, le travail de laboratoire et de terrain ;
  - b. rester distinct de la formation en ingénierie de l'environnement de l'EPFL et du cursus en sciences de l'environnement de l'UNIGE ;
  - c. proposer deux spécialisations, une en « sciences aquatiques » et l'autre autour des « dangers naturels et des risques » et reconnaître qu'un seul cursus ne peut pas traiter tous les aspects des sciences naturelles de l'environnement ;
  - d. offrir un programme qui pourra intégrer ultérieurement de nouvelles spécialisations (par exemple autour de la géo-computation) ;
  - e. adapter les mises à niveau selon la spécialisation choisie par l'étudiant ;
  - f. maintenir un cursus en anglais. Ce dernier point a été plébiscité par les étudiants actuels.
- 2) L'intitulé proposé est le suivant : « MSc in Environmental Science / MSc en sciences de l'environnement » avec une spécialisation à choix : « Aquatic Science / Sciences aquatiques » ou « Natural hazards and risk / Dangers naturels et risque ».  
Ces changements répondent aux quatre arguments suivants :
  1. le nom actuel en français est presque identique à celui de la Faculté ;
  2. la traduction anglaise « Environmental Geoscience » se réfère dans le monde anglo-saxon aux cursus en géologie ;
  3. l'appellation Sciences de l'environnement en français utilisée seule donne une information trop large car elle couvre aussi les sciences humaines. Il est donc nécessaire d'avoir une spécialisation ;
  4. la branche « Environmental Science » est une branche swissuniversities qui est facilement identifiable pour les étudiants des autres universités inscrits à un cursus dans ce domaine.

*Le nouveau plan d'études est préavisé favorablement.*



3) Présentation du nouveau règlement

La FGSE bénéficie d'une *dérogation quant à la limite supérieure de crédits pour la mise à niveau intégrée*.

*Le nouveau règlement est préavisé favorablement.*

### 3. Communications du Directeur de l'Ecole

1) *Suivi de l'enquête sur l'évaluation du Bachelor*

Deux groupes de travail vont se réunir pour discuter autour des enjeux 1) lié à l'eau et à l'hydrologie et 2) en sciences sociales de base.

2) *Journée de l'enseignement*

Agendée le 9 février 2018, elle s'articulera autour des cours de base et des besoins de la FGSE, des arbres de connaissance et de l'évaluation dans les grands cours.

3) *Règlement de l'examen préalable d'admission*

Le Conseil de Faculté a accepté la proposition du Conseil de l'Ecole, mais la Direction impose à la FGSE l'examen d'anglais offert par la Faculté des Lettres. Le Décanat n'est pas convaincu par ce programme trop littéraire. L'enjeu lié à la connaissance de la langue anglaise sera moindre d'ici quelques années grâce au programme Harnos qui rend cette langue obligatoire pour tous les élèves dès l'école primaire. En conséquence, l'épreuve « Institutions des états modernes et de la Suisse » est maintenue.

### 4. Communications des représentants étudiants

Pas de communication.

### 6. Préavis sur les modifications du plan d'études et du règlement du MSc en biogéosciences

S'agissant des modifications du règlement, elles concernent la diminution de la limite supérieure de la mise à niveau intégrée qui passe à 18 ECTS (au lieu de 30).

*Le nouveau règlement est préavisé favorablement.*

S'agissant des modifications du plan d'études, elles sont avant tout cosmétiques.

*Le nouveau plan d'études est préavisé favorablement.*

### 7. Préavis sur les modifications du règlement du MA en fondements et pratiques de la durabilité

Le plan d'études a fait l'objet d'une présentation au Conseil de l'Ecole lors de la séance du 12 octobre 2017. Les modifications du règlement présentées dans le document envoyé aux membres du Conseil n'appellent pas de commentaires.

*Le nouveau règlement est préavisé favorablement.*

### 8. Présentation de la politique d'évaluation des cursus

Le processus d'auto-évaluation des cursus a lieu tous les 10 ans. La Cellule qualité de l'UNIL demande aux facultés de produire un état du suivi du plan de développement de ces auto-évaluations tous les 3 ans entre deux auto-évaluations. L'objectif de la politique d'évaluation des cursus présentée ici est d'obtenir un retour des étudiants sur leur cursus avant la rédaction du rapport de suivi du plan de développement. Ce retour sera également utile aux comités scientifiques.

### 9. Divers

Pas de divers.

La prochaine séance est agendée au jeudi 1<sup>er</sup> février à 16h15.